



INFORMATION ECOLE D'ARBITRAGE SAISON 2014/2015

OUVERT AUX JEUNES ARBITRES - ARBITRES STAGIAIRES - ARBITRES TITULAIRES

L'arbitrage ne s'improvise pas. Une formation progressive et continue est nécessaire afin de connaître la réglementation qui évolue constamment. L'arbitre est souvent confronté à la gestion de nombreux cas particuliers qu'il ne peut pas ignorer car les compétiteurs sont de plus en plus performants. Il doit aussi être toujours garant des valeurs de notre discipline et agir avec équanimité et impartialité. Enfin pour tous il permet d'établir un climat de confiance car les rencontres sportives doivent être un beau spectacle.

Le comité départemental renouvelle son soutien à l'école d'arbitrage qu'il juge indispensable pour assurer des compétitions de bon niveau. Elle s'inscrit dans sa politique de développement de la formation des plus jeunes pour pérenniser l'avenir du karaté girondin.

La formation d'arbitrage est ouverte à tous. Elle permet de rassembler tous ceux qui sont désireux de contribuer à la bonne santé du karaté de notre département. C'est également un bon moyen de représenter son club et de l'aider à se développer.

Jeunes et anciens, débutants ou confirmés, l'équipe de la commission d'arbitrage vous propose un encadrement disponible et dévoué pour vous faire progresser et nous l'espérons vous permettre d'atteindre les échelons supérieurs de l'arbitrage.

Alors n'hésitez pas à vous faire connaître et à en parler dans vos clubs.

REGLES GENERALES

Tout candidat intéressé par la formation à l'arbitrage doit répondre aux critères suivants :

LES JEUNES ARBITRES - 13 à 17 ANS

- * Être âgé au minimum de 13 ans.
- * Avoir le grade de Ceinture bleue (2ème Kyu).
- * ils participent au Concours des Jeunes Arbitres (sélection départementale pour le Trophée de Ligue, sélection aux concours Inter Région et National).

ARBITRES STAGIAIRES - A PARTIR DE 18 ANS

- * Être âgé au minimum de 18 ans.
- * Avoir le grade de Ceinture marron (1er Kyu).

TITRES D'ARBITRES

Titre d'arbitrage	Echelon	Age minimum	Grade
Commissaire aux tables	Commission départementale	14 ans	2ème kyu
Juge Adjoint kata et Juge kumité	Commission départementale	15 ans	1 ^{er} kyu
Juge kata et Arbitre Départemental	Commission départementale	16 ans	1 ^{er} kyu
Arbitre de Ligue kata et kumité	Commission de ligue	18 ans	1 ^{er} dan
Arbitre et juge Inter-regional	Commission inter-regionale	21 ans	2ème dan
Juge National kata et kumité	Commission nationale	21 ans	2ème dan

ARBITRES TITULAIRES - Nationaux, Interrégionaux, Ligues et Départementaux

- * Les Arbitres départementaux sont en formation continue et peuvent préparer l'examen régional.
- * Les Arbitres de ligues participent à l'encadrement des plus jeunes dans leur progression.
- * Les arbitres inter régionaux pourront accéder aux titres nationaux, ils suppléent les arbitres nationaux dans la gestion des tatamis lors des compétitions.
- * Les Arbitres nationaux sont membres de droit de la commission départementale, ils forment les arbitres et sont responsables d'une aire de compétition. Ils peuvent être responsables de l'arbitrage lors des compétitions.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître dès que possible. Pour cela il vous suffit :

- de remplir la fiche d'inscription présente sur le site karaté33.com au lien arbitrages/documents à télécharger.
- de la transmettre par mail à Michel Bourgy responsable du suivi des arbitres : m.bourgy@freinageso.com

Ensuite, vous recevrez le programme de formation, des convocations et des informations au fur et à mesure de la saison.

- de fournir l'autorisation parentale pour les jeunes arbitres au premier rassemblement

IMPORTANT :

La formation des arbitres implique la présence le plus souvent possible tout au long de la saison, lors des stages d'arbitrages, des compétitions et de l'examen. (Voir les dates sur calendrier)

Le comité prévoit la restauration pour tous les arbitres lors de toutes les journées d'arbitrage.

Les titres d'arbitres Départementaux, Ligue et Nationaux donnent droit à l'obtention d'un UV lors du passage de Grades CN 1/2/3 (voir règlement des grades) et peuvent permettre d'obtenir des bonifications de temps.

La tenue d'arbitrage :

- * Pour les 1^{ère} et 2^{ème} année : tenue d'arbitrage simplifiée : Chemise blanche et pantalon gris sombre, chaussettes noires, chaussons ou chaussures d'arbitrage noires. (Le comité prend en charge 20 € sur l'achat de la tenue sur justificatifs d'achat)
- * A partir de la 3^{ème} année : tenue d'arbitrage Fédérale : blazer, pantalon, chemise blanche, cravate, écusson, chaussettes noires, chaussons ou chaussures d'arbitrage noires. (40 € de participation offert par le Comité sur justificatifs d'achat)
- * La commission vous propose un pack pour 10€ comprenant :

La cravate fédérale, l'écusson d'arbitrage, le porte écusson et un livret de formation incluant la réglementation kata et kumité

Le défraiement :

* Dès la 2^{ème} année, les stagiaires seront défrayés pour leur participation aux compétitions (sur confirmation de leur présence à la compétition par la signature de la feuille de présence).

* Le livret de formation vous est proposé pour 2€.

Le règlement d'arbitrage est en vente au prix avantageux de 3€ pour tous ceux qui le désirent. Passez vos commandes auprès de Michel Bourgy : m.bourgy@freinageso.com

OBJECTIF :

L'accent est mis sur la valorisation de la fonction d'arbitre afin d'asseoir un travail de qualité digne de nos compétiteurs, et plus généralement au profit de nos clubs et licenciés, dans un climat de partenariat et de convivialité pour le plaisir de tous.

PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION :

Le programme vous sera communiqué avant chaque rassemblement et concernera les thèmes suivant :

Approche de la connaissance du règlement, des généralités et des modifications de début de saison, l'application élémentaire du règlement avec des mises en situations, le perfectionnement sur la gestion de situations particulières, des intervenants viendront développer certaines spécificités (athlètes, entraîneurs et experts) et préparation à l'examen.

Lors de l'examen, une sélection des jeunes arbitres sera établit pour participer aux challenges inter-régional et national.

Le déroulement des journées de formation :

Matinée consacrée à la connaissance de la réglementation et de la pratique des spécificités de la compétition, l'après midi permettra l'utilisation de la vidéo et de la mise en situation avec des compétiteurs.

COMPOSITION ET COORDONNEES DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Responsable de l'Arbitrage : Stéphane VOLIOTIS : stephane.kansa33@gmail.com

Responsable adjoint : Nicolas GOILARD : nicolas.goilard@wanadoo.fr

Secrétaire, membre comité directeur, représentant AFCAM : Christophe CAZENAVE : christophe.cazenave@yahoo.fr

Référent formation : Stéphane LIVINTZEFF : s.livintzeff@sfr.fr

Membre : François HEBRARD : lahebrard@free.fr

Membre : Salomon ESSOMBA : salomonessomba@yahoo.fr

Membre : Florence CHAMPROUX : florence.champroux@gmail.com

Membre : Valérie PRIEUR : v.prieur675@laposte.net

Membre : Antonio HERNANDEZ : antonio.hernandez5@free.fr

Membre : Yannick GUILLAUME : guillaume.brya@aliceadsl.fr

Responsable du suivi des arbitres : Michel BOURGY : m.bourgy@freinageso.com

Responsable des Jeunes et des féminines : Cathy NERI : cathyneri@orange.fr

Responsable du projet vidéo : Yves MERRET : yves.merret@sfr.fr

Bonne saison 2014-2015

Salutations sportives